

RAPPORT DU MAIRE DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2017 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 4 juin 2018, je fais rapport aux résidentes et aux résidents de Saint-Alphonse des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2017, tel que vérifié par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L.

L'exercice financier 2017 s'est soldé par un excédent de 95 200.00\$ pour la municipalité et de 321 402.00\$ pour le Lieu d'enfouissement technique.

Outre le maintien des opérations régulières de la municipalité, durant l'année 2017, la Municipalité a continué les démarches dans le programme TECQ (inspection de nos conduites d'eaux usées, évaluation du réseau, etc...) et le programme PIIRL (réfection de la chaussée rue Principale Est sur une distance de 1.3 km). Les travaux du programme TECQ devraient se réaliser en 2018 et 2019, et nous attendons une confirmation gouvernementale pour le projet PIIRL.

En 2017, la Municipalité a revendu par demande de soumissions, l'immeuble situé au 143, rue Principale Ouest pour un montant de 13 601.00\$.

En conclusion, le rapport financier, au 31 décembre 2017, reflète la situation financière réelle de votre municipalité et du LET. Selon le rapport de la firme comptable, les livres comptables sont très bien tenus et la municipalité exerce une bonne gestion de ses finances.

Gérard Porlier, maire